

Note n° 128 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 30 avril 2025

Compte-rendu du CA Unirs du 24 avril 2025

Cette réunion du Conseil d'Administration de l'Unirs a discuté du contexte, des actualités des retraité-es et du G9, des mobilisations et du groupe des immigré-es retraité-es.

Le compte-rendu complet est disponible sur le site de Solidaires, en cliquant [ici](#).

Contexte politique, économique, social, syndical et environnemental :

- Souveraineté sanitaire, énergétique, alimentaire, militaire, etc.

Lors du plus fort de la crise sanitaire, les manques de tout ont posé la question de la « souveraineté **sanitaire** » qui remet en cause la division internationale du travail.

La guerre en Ukraine et l'invasion par Poutine ont fait parler de souveraineté **énergétique** (gaz, pétrole, etc.) et de souveraineté **alimentaire** (blé ukrainien notamment, etc.).

L'arrivée de Trump au pouvoir aux États-Unis a retiré le « parapluie nucléaire américain » à l'Union Européenne qui recherche une souveraineté **militaire**.

Toutes ces souverainetés, sanitaire, énergétique, alimentaire, militaire, concernent le mouvement syndical. Quelles sont les conditions pour concrétiser ces droits pour les personnes ? Un autre partage des richesses, des services publics, des biens et des services qui échappent aux « lois du marché », une répartition mondiale du travail, ... ?

Après une riche discussion, il a été retenu que personne ne peut dire non à la souveraineté, mais cela implique que la population peut et doit gérer les souverainetés, contrôler les laboratoires, les usines d'armement, etc. Les questions de défense sont importantes, mais cela implique un financement juste, notamment par ceux qui vont y gagner de l'argent.

- Unité syndicale

Lors du conflit sur les retraites de 2023, l'unité d'action entre les huit organisations syndicales a été un élément déterminant dans les mobilisations, mais nous avons perdu. Ces échecs continus interrogent sur la division du mouvement syndical français, estimant parfois qu'un regroupement améliorerait l'efficacité des organisations syndicales.

L'idée de contacts avec d'autres organisations circule à la CGT et la FSU, mais n'est pas majoritaire dans Solidaires où la priorité est de donner vie à notre projet syndical de proximité, revendicatif, de proposition et d'action, démocratique, indépendant, et de transformation sociale. Ce débat, engagé par le dernier congrès de l'Union syndicale Solidaires, doit se continuer à l'UNIRS.

Après la discussion, il a été conclu que l'Unirs s'inscrivait dans le débat de Solidaires : comment être meilleurs ? On continue notre spécificité et essayons de faire mieux et de ne pas être sectaires.

- Droits de douane et/ou boycott.

Donald Trump a imposé des droits de douane élevés, notamment à l'Union Européenne, pour « faire revenir des emplois industriels et améliorer la balance commerciale des États-Unis ». Puis il a reculé de façon diversifiée. Trump profite de la position dominante et impérialiste des États-Unis pour développer un capitalisme autoritaire et mener des politiques de coercition à l'égard des autres États. Le mouvement syndical est concerné, les nouvelles règles commerciales auront des conséquences sur les achats et les ventes des entreprises, sur leurs importations et leurs exportations, sur les emplois et sur les prix des marchandises et des services. Quelles réponses syndicales ? Augmenter tous les droits de douane ou cibler certains biens et services ? Boycotter les produits américains ?

Actualités des retraité·es et du G9

Depuis le dernier CA des 17 et 18 mars 2025, il y a eu la réunion du G9 du 8 avril et le bilan de la journée d'action et de manifestations du jeudi 20 mars 2025 (voir le point G9).

La poursuite des discours menaçants à l'égard des personnes retraitées est passée par la tentative de repousser la revalorisation des pensions de 1^{er} janvier au 1^{er} juillet pour « économiser » 4 milliards d'euros, sur le dos de tous les retraité·es, même les plus modestes. La menace se concentre maintenant sur la suppression de l'abattement de 10 % dans le calcul de l'impôt (voir article ci-après).

Les droits familiaux et conjugaux restent dans le collimateur (voir article dans la note de mars). Le compte-rendu complet de ce CA précise les conséquences selon les « réformes » envisagées. Si tout était appliqué, 30 % des hommes et 45 % des femmes, nés en 2000, seraient perdants, tandis que seuls 2 % des hommes et 34 % des femmes engrangeraient des gains. Les « masses » totales de pensions versées baisseraient de 3,8 % à l'horizon 2060 et de 3 % en 2090.

Quelles mobilisations possibles dans la période ?

Nous avons bien sûr les manifestations du 1^{er} mai qui ont fait l'objet d'un communiqué de l'Unirs (lien à mettre) qui aborde la situation internationale, notamment en Palestine et en Ukraine et du G8 (sans FO) (lien à mettre) avec un contenu a minima accepté par toutes les organisations signataires, en évitant l'international.

Le G9 se réunit en juin, ce qui nous semble tard, l'Unirs contactera le G9 pour agir contre la menace de suppression des 10 %, pour envoyer un « droit de réponse » à la presse qui confond, dans le calcul de l'impôt sur le revenu, la déduction de 10 % des salarié·es et l'abattement plafonné de 10 % pour les retraité·es, et pour engager une action sur la loi fin de vie, que Bayrou a coupé en deux, en séparant soins palliatifs, et droit à mourir dont il ne veut pas. Nous pouvons craindre que les soins palliatifs avancent peu, en établissement ou à domicile, car il n'existe pas de structure pour prendre en charge la fin de vie et le respect des directives anticipées. Sans moyen, sans produit à disposition, sans personne formée, les directives anticipées ne seront pas respectées.

Groupe des immigré·es retraité·es

Une association défend les résidents dans les foyers, nous avons discuté avec elle pour l'inviter à l'un de nos CA et faire le point sur la présence de retraité·es immigré·es dans les foyers et qui sont virés, sur l'évolution de la législation qui leur impose une plus grande présence en France pour bénéficier de droits, sur la solidarité familiale qui permet fréquemment au grand-père de vivre (de façon illégale) dans la chambre du petit-fils.



Les sans-papiers agissent, participent à toutes les luttes et manifestations. Pour leurs droits à la retraite, ils doivent maintenant reconstituer leur carrière, souvent composée de travail non déclaré. Il est possible d'obtenir parfois une régularisation. L'exemple le plus fréquent est la personne en France depuis 20 ans, qui a travaillé sans interruption et arrive à 54 ans sans avoir obtenu aucun droit à la retraite, et qui sera virée avant 64 ans.

Ce groupe de travail des immigré·es retraité·es a du travail...

La poursuite des discours menaçants

Pour le PLFSS de 2025, le gouvernement a tenté, vainement, de reporter la revalorisation des pensions de janvier à juillet 2025, pour économiser 4 milliards d'euros sur le dos des retraité·es.

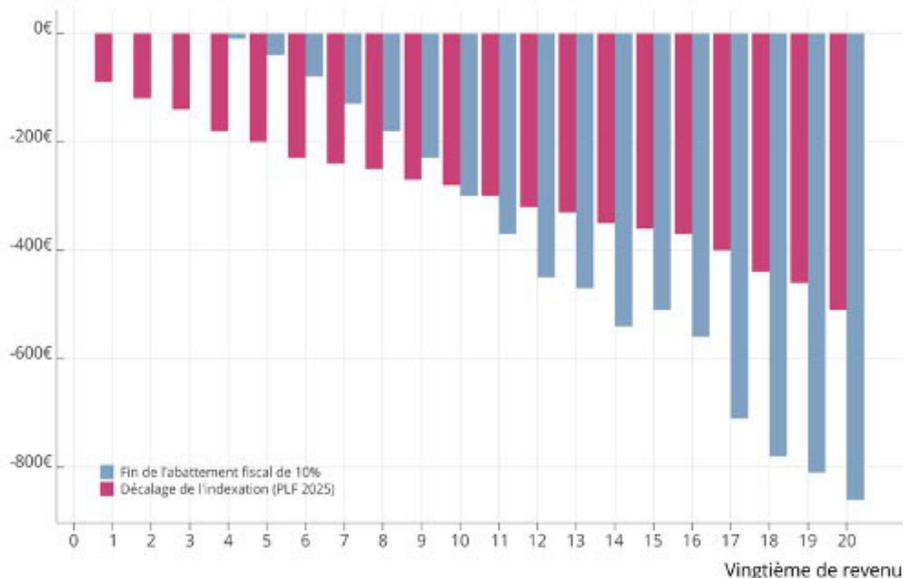
Pour une somme un peu supérieure, 4,5 milliards d'euros, la menace persistante de la suppression de l'abattement de 10 % pour le calcul de l'impôts sur le revenu (article 158 du Code général des impôts) reste fortement dans l'actualité, avec parfois l'argument malhonnête et faux qu'il s'agirait d'une déduction pour frais professionnels (article 83 du CGI).

Combien de personnes seraient touchées ? Une estimation a été faite par l'économiste Pierre Madec de l'Observatoire français des conjonctures économiques : plus de 11 millions de retraités seraient concernés, soit plus des deux tiers des retraités. Les plus modestes ne seraient majoritairement pas touchés, mais 500 000 d'entre eux qui, aujourd'hui ne sont pas impossibles, risquent de le devenir. Un retraité qui bénéficie aujourd'hui d'une pension de 1 542 euros ne paie pas d'impôt. Avec la suppression de l'abattement, il paierait 272 euros d'impôt. Le revenu fiscal de référence augmenterait pour toutes les retraité·es, ce qui peut avoir des conséquences importantes : passage au taux de CSG supérieur, paiement de la CRDS et de la CASA, perte de certaines aides et allocations, fin de l'accès au logement social, ...

Pertes en euros pour les ménages, à gauche les plus modestes et à droite les plus aisés.

En rose, le décalage de la revalorisation des pensions.

En bleu, la suppression de l'abattement de 10 %



Champ : France métropolitaine, ménages comptant au moins un ménage retraité.

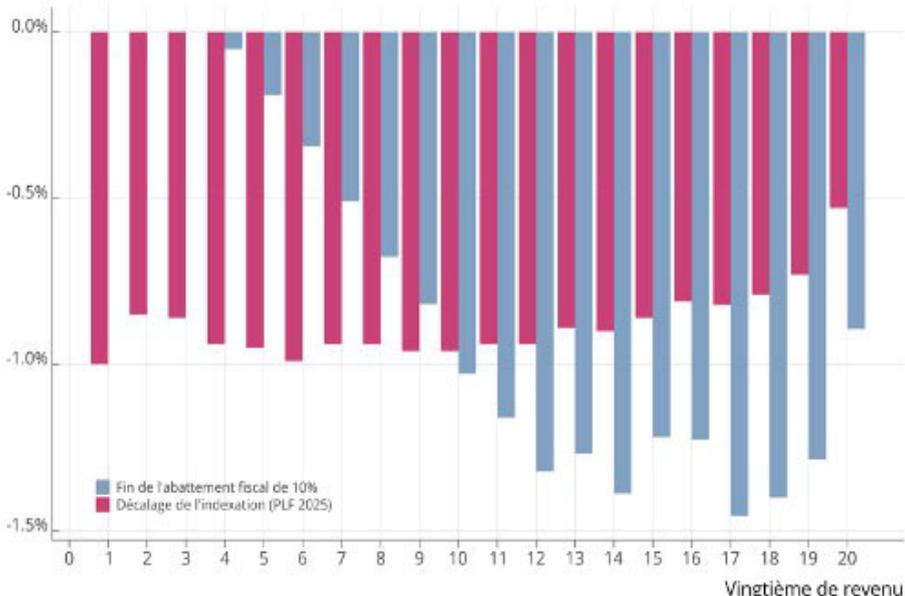
Lecture : Les ménages comptant au moins un retraité et appartenant au 5% de ménages les plus aisés verraient leur revenu disponible amputé de 860 euros par an en cas de fin de l'abattement fiscal de 10% contre 510 euros en cas de désindexation des pensions en janvier.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2020 (actualisée 2022) ; Cnaf-Drees-Insee, modèle Ines 2022, calculs OFCE.

Pertes en % de niveau de vie pour les ménages, à gauche les plus modestes et à droite les plus aisés.

En rose, le décalage de la revalorisation des pensions.

En bleu, la suppression de l'abattement de 10 %



Champ : France métropolitaine, ménages comptant au moins un ménage retraité.

Lecture : Les ménages comptant au moins un retraité et appartenant au 5% de ménages les plus aisés verraient leur revenu disponible amputé de 860 euros par an en cas de fin de l'abattement fiscal de 10% contre 510 euros en cas de désindexation des pensions en janvier.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2020 (actualisée 2022) ; Cnaf-Drees-Insee, modèle Ines 2022, calculs OFCE.

Le modèle de microsimulation

Ines, développé conjointement par l'Insee, la Drees et la Cnaf, permet de mesurer les pertes pour les ménages retraités par vingtième de niveau de vie, pour le décalage de la revalorisation à laquelle nous avons échappé et pour la fin de l'abattement de 10 %. Le premier graphique indique la perte en euros, le deuxième en % du niveau de vie.

Le décalage de la revalorisation des pensions toucherait tout le monde, y compris les plus modestes, mais les retraités plus aisés seraient davantage mis à contribution en euros par la suppression de l'abattement même si le gain lié à l'abattement fiscal est plafonné actuellement à 4 321 euros par part fiscale.

En conséquence, la suppression de cet abattement affecterait de manière quasiment comparable, en euros, les 15 % de retraités les plus aisés. Toutefois, quand cette perte est rapportée au niveau de vie, elle est plus faible pour les 5 % de retraités les plus riches que pour ceux compris entre le dixième et le vingtième décile.

Sur le fond, le même argument est asséné pour faire passer les réformes, il y a de moins en moins

d'actifs par rapport au nombre de retraités. C'est oublier la productivité, la quantité de travail qu'un actif doit et peut fournir pour la prise en charge d'une personne en retraite. Depuis le début de l'ère industrielle et jusqu'aux premières mesures régressives des années 1993, le temps de travail a été divisé par deux, en le diminuant sur la journée (elle était de 12 h en 1848), sur la semaine (70 h en 1909), sur l'année (avec les congés payés) et sur la vie avec l'interdiction du travail des enfants, le temps des études et la retraite. Dans le même temps, la productivité horaire a été multipliée par 30 et, malgré la baisse du temps de travail, la richesse produite a été multipliée par 16 et a permis toutes les avancées sociales. A chaque fois, le patronat a crié à la catastrophe économique ... qui ne s'est jamais produite, au contraire !

Réunion de 8 des 9 organisations de retraité·es

La réunion s'est tenue le mardi 8 avril 2025, de 14 h à 16 h 30, dans les locaux de la FGR-FP. Toutes les organisations étaient présentes, hormis F.O. excusée. Les 8 organisations ont rédigé un relevé de décisions :

Toutes les organisations, présentes à la réunion, soulignent l'utilité de la journée de mobilisation des personnes retraitées le 20 mars à l'appel de huit organisations.

Les participant·es à la réunion actent que FO, excusée, ne pouvait donc ni rappeler leur position, ni donc ne pas s'associer à cette analyse globale de la journée du 20 mars. Pour les huit organisations présentes, c'est la troisième initiative en 6 mois, avec le 9 octobre 2024, le 3 décembre puis ce 20 mars. Grâce à ces mobilisations, nous avons tout de même obtenu une sensibilisation des élu·es, ce qui a conduit à un blocage politique contre la non-revalorisation de toutes les pensions en fonction de l'inflation et à une augmentation de 5,2 % au 1er janvier 2025.

Constatant l'absence d'unité syndicale sur la journée du 1^{er} mai, le G9 estime cependant une expression de solidarité nécessaire envers les retraité·es de nombreux pays, notamment en Argentine mais aussi ailleurs.

Elle prendra aussi exemple des énormes fluctuations actuelles du cours des valeurs boursières suite aux initiatives de Donald Trump pour rappeler les dangers de « placer sa retraite repose sur de la capitalisation sont pris en otage par les marchés financiers, en plus des pertes d'emplois dont sont victimes leurs enfants. Solidaires se charge de la rédaction d'un projet d'expression du G9.

De nouvelles attaques sont d'ores et déjà envisagées pour le prochain PLFSS en prétextant des « efforts budgétaires nécessaires compte-tenu des tensions internationales ». Nous refusons ces choix.

Aussi, les organisations présentes ont la volonté de poursuivre au cours de l'année les mobilisations sur l'accès aux soins et à la santé et pour la défense de l'hôpital, notamment dans le cadre des 80 ans de la Sécu. Au-delà des initiatives que certaines organisations prennent ou prendront, il y aura, au moins, une journée à l'appel de nos organisations en octobre 2025, sans pour autant en inscrire immédiatement les modalités.

Le G9 se réunira le mardi 10 juin à 14 heures à la FGR-FP pour décider collectivement de la forme de cette initiative et de sa préparation tout comme des conditions d'organisation de débats publics sur le renforcement et l'élargissement de la sécurité sociale et sur la pérennisation de son financement par des cotisations.

La FGR-FP se charge de l'envoi à toutes les organisations pour validation du projet de courrier du G9 au Premier ministre, notamment sur la situation du Haut Conseil de l'Âge HCFEA, que le gouvernement veut supprimer (comme d'autres instances comme le COR, le CESE, ...).



31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris
Tel: 01 40 18 18 12 - unis@solidaires.org - www.solidaires.org
Paris, le 22 avril 2025

Les retraité·es manifesteront le 1^{er} mai

Le 1^{er} mai est une journée internationale de luttes des travailleurs et des travailleuses, donc aussi des retraité·es. Le 1^{er} mai, les retraité·es manifesteront pour la défense de nos droits, l'avenir des retraités, et sur notre volonté de paix juste et durable partout dans le monde.

Le droit à la retraite, les droits des personnes retraitées sont attaqués dans de nombreux pays. En Argentine, le gouvernement réactionnaire nostalgique de la dictature militaire exerce une violence physique envers les retraité·es qui ne font qu'utiliser leur droit de manifester ! L'UNIRS Solidaires retraité·es réaffirme sa solidarité avec les retraité·es du monde entier.

Les décisions prises par le nouveau gouvernement américain entraînent des conséquences dans le monde entier. Il en est ainsi des mesures économiques qui ont amené d'énormes fluctuations du cours des valeurs boursières ; et cela se traduit par l'effondrement du montant des retraites « placées en bourse », les fameuses retraites par capitalisation que des économistes et des politiques nous présentent depuis des années comme la solution. Mais il s'agit de « leur » solution pour augmenter « leurs » profits sur notre dos à tous et toutes : avec ce système, nos retraites sont prises en otage par les marchés financiers, nos enfants perdent leur emploi ! L'argent qu'ils veulent mettre en bourse pour les retraites serait bien plus utile dans les cotisations des caisses de retraite !

La situation actuelle est marquée par les guerres, l'agression de peuples par des puissances militaires extérieures et/ou soutenues par divers impérialismes. L'UNIRS Solidaires retraité·es dénonce le génocide perpétré en Palestine et appelle à amplifier la solidarité concrète. Les résolutions de l'ONU doivent enfin être respectées : démantèlement des colonies, retrait des troupes israéliennes des territoires palestiniens, levée du blocus contre Gaza en place depuis 2007 et fin de l'état de siège. Nous réaffirmons le soutien à la résistance syndicale et populaire ukrainienne, et fin de l'invasion et l'occupation militaire par l'armée russe, soutien matérialisé notamment par les initiatives de l'intersyndicale nationale depuis trois ans. Sans délai il faut une paix juste et durable, pour que s'impose un cessez le feu immédiat et définitif en Ukraine comme à Gaza.

La question de la défense nous concerne toutes et tous. Elle doit prendre en compte la mise en place d'une internationale des extrêmes droites au pouvoir dans de nombreux pays. Nous sommes pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et donc à avoir les moyens de le faire. Mais il s'agit bien des peuples, pas de la minorité qui les exploite. La question de la décolonisation, des droits sociaux est essentielle. La lutte contre la guerre ne doit pas servir de prétexte au renforcement de la militarisation des sociétés ni à une économie dite « de guerre » dont l'objectif n'est nullement la paix mais l'accélération des attaques sociales.

Le 1^{er} mai, les retraité·es manifesteront pour leurs droits, l'avenir des retraités, une paix juste et durable partout dans le monde



Les retraité·es s'expriment à l'occasion du 1^{er} mai

Le 1^{er} mai est une journée internationale de luttes des travailleurs et des travailleuses, donc aussi des retraité·es. À cette occasion et dans le respect de nos diversités, nos neuf organisations entendent rappeler leur volonté de défendre nos droits, l'avenir des retraités basées sur la solidarité intergénérationnelle.

Confrontés dans notre propre pays à de multiples atteintes à nos droits, nous réaffirmons notre solidarité avec les retraité·es du monde entier. Nous dénonçons en particulier le gouvernement réactionnaire argentin nostalgique de la dictature militaire, qui exerce une répression violente envers les retraité·es qui ne font qu'utiliser leur droit de manifester pour défendre leurs pensions et leurs conditions de vie ! Le droit à la retraite, les droits des personnes retraitées sont des droits conquis par les luttes menées par les générations précédentes.

Avec les salarié·es, nous continuons d'exiger l'abrogation de la réforme des retraites de 2023.

L'offensive conjointe du gouvernement et du patronat sur la valorisation d'un système s'appuyant sur la capitalisation est un leurre, et une impasse et placera, les salarié·es en prise par le nouveau gouvernement américain entraînant des conséquences dans le monde entier. Il en est ainsi des mesures économiques qui ont amené d'énormes fluctuations du cours des valeurs boursières ; et cela se traduit par l'effondrement du montant des retraites « placées en bourse », les fameuses retraites par capitalisation que des économistes et des politiques nous présentent depuis des années comme la solution.

Seul, le système basé sur la répartition garantissant les éléments de sécurité sociale permettant la projection et la construction d'une vie.

Aussi, dans le cadre de cette journée internationale, les retraité·es expriment leur souhait d'aboutir à une paix durable partout dans le monde.

Cathy Cau (UCR-CGT, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil cedex)
Laurence Naudin (UNAR-CFTC, 45 rue de la Procession, 75015 Paris)
Yvon Le Goffic (UNIRetraités-CFE-CGC, 42 avenue de la Porte de Clichy, 75017 Paris)
Marie-Laurence Moros (FSU, 22 rue de la Malmaison 93 170 Bagnolet)
Gérard Gauguechon (UNIRS-Solidaires, 31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris)
Jacques Brillat (FGR-FP, 20 rue Vignon, 75009 Paris)
Roger Perret (Ensemble & Solidaires - UNIRA, 47 bis rue Kléber, 93400 St Ouen)
Bernard Serra (LSR, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil)

